



Etre sociétaire de la MFA, c'est être à la fois assuré et assureur. La MFA appartient à l'ensemble de ses sociétaires, il n'y a pas d'actionnaire.

Vous êtes régulièrement informé des résultats et vous participez aux grandes orientations grâce à votre vote lors des élections des délégués.

Parce que depuis la création de la MFA en 1930, les valeurs humanistes et solidaires ne sont pas que des mots, parce que notre vocation est de vous donner pleinement satisfaction, nous nous engageons à :

● Être transparent et mériter votre confiance

Nous nous engageons à communiquer de manière claire et précise sur nos contrats, nos services et nos tarifs. Nos conseillers garantissent à chacun la même qualité de service et les mêmes droits.

● Vous écouter, vous conseiller et être disponible

La particularité de la MFA tient à sa dimension humaine qui permet d'entretenir des relations personnalisées avec ses sociétaires. Votre interlocuteur privilégié, véritable professionnel de l'assurance, est à votre écoute pour étudier avec vous la protection qui vous convient le mieux.

● Être à vos côtés dans la durée

Votre conseiller vous accompagne tout au long de la vie de votre contrat. Une question sur la souscription, un sinistre ou la modification de votre contrat ? Vous disposez d'un seul interlocuteur pour toutes vos questions.

● Vous garantir un rapport qualité prix optimal

Vos cotisations servent uniquement aux règlements des sinistres et à la gestion de la mutuelle. Elle n'a pas d'actionnaire à rémunérer. Vous bénéficiez ainsi d'un tarif compétitif en rapport avec la prestation fournie.

● Vous indemniser rapidement suite à un sinistre

Nous procédons à l'ouverture d'un dossier sinistre sur simple appel.

Pour votre habitation, nous prenons en charge l'organisation, le suivi des travaux et le paiement direct.

Et pour réduire encore plus les délais, vous bénéficiez de centres d'expertise automobile sans rendez-vous et d'une photo expertise dans nos garages partenaires.